

LE DOCUMENT UNIQUE DE DÉLÉGATION (DUD)

Contexte

Le document unique de délégation n'est pas seulement un document obligatoire pour tous les dirigeants d'un établissement social et médico-social, c'est avant tout un document de gouvernance et de mise en jeu des responsabilités au cœur de la stratégie politique. Il est primordial pour les organes de direction de s'approprier ce document afin d'en fixer le contenu et de fixer les limites des responsabilités civiles et pénales.

Objectifs

- ▶ Déterminer les obligations des établissements sociaux et médico-sociaux
- ▶ Repérer les articulations entre les statuts de l'association et le contrat de travail du directeur
- ▶ Déterminer le contenu et la rédaction du document
- ▶ Repérer les enjeux de mise en responsabilité de la structure et des dirigeants

Programme

- ▶ Introduction de la formation.
- ▶ Les obligations de l'association gestionnaire
 - Présentation du champ d'application
 - Commentaire du texte
 - Etat des lieux des structures
- ▶ Les articulations nécessaires avec les autres outils juridiques
 - Lien avec les statuts de l'association
 - Lien avec le contrat de travail
 - La cohérence de l'organigramme
- ▶ Le contenu du DUD
 - La structure du texte
 - La forme
 - La question de la signature
- ▶ Les points de vigilance
- ▶ Les enjeux de responsabilité
 - Délégation et responsabilités pénales et civiles
- ▶ La méthode d'élaboration du DUD
 - De l'audit à la rédaction
- ▶ La publicité du DUD

Date(s) :
3 décembre 2024

Lieu :
Nantes

Durée :
1 jour – 7 heures

Tarif adhérents :
Salarié.e.s : 290 €
Bénévoles : 130 €

Tarif non adhérents : 440 €

Public et pré-requis :
Dirigeants des associations du secteur social et médico-social

Méthodes pédagogiques :

- ▶ Apports de connaissances théoriques
- ▶ Echanges d'expériences
- ▶ Comparaison de plusieurs DUD
- ▶ Cas pratiques

Evaluation de satisfaction des stagiaires en fin de formation. Une attestation de fin de formation sera délivrée mentionnant les connaissances et compétences acquises. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenants :
▶ Laurence BOURGEON

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter.